



RESSOURCES HUMAINES | DROIT DU TRAVAIL

## Exercer le pouvoir disciplinaire : droits et devoirs du salarié et de l'employeur

### Appréhender les principes fondamentaux de la paie

**Durée :** 2 jours    **Déroulement :** Présentiel

#### Objectifs :

- Identifier et qualifier un comportement fautif et sa gravité
- Etablir des règles disciplinaires
- Mettre en place des procédures de sanction et le recours du salarié

#### Programme :

- 1- Champ d'application du pouvoir disciplinaire de l'employeur
  - Le Code du travail, les conventions collectives, le règlement intérieur
  - Les institutions (Prud'hommes, Inspection du travail...)
- 2- Cerner un comportement fautif et sa gravité
  - Les différentes caractéristiques de la faute
  - Les conséquences de la faute pour l'entreprise et le salarié
- 3- Etablir des règles pour mieux encadrer : le règlement intérieur
  - Clauses autorisées et interdites, les domaines concernés,
  - Sa procédure de mise en place et son contrôle
- 4- Mettre en place une sanction
  - Types de sanctions et gravité, le choix de la sanction adaptée à la causalité
  - Les sanctions interdites et ce qui ne relève pas de la sanction
- 5- Respecter les procédures de sanction
  - La procédure allégée : avertissement ou blâme
  - Les étapes d'une procédure renforcée
  - Mettre en œuvre le licenciement disciplinaire
  - Prononcer une mise à pied conservatoire
- 6- Les recours du salarié
  - Contester la sanction et lutte contre la discrimination du salarié
  - Assistance pendant l'entretien préalable
  - Limites procédurales
  - Exercer un recours a priori et à postériori

**Toutes nos formations peuvent être personnalisées après analyse de vos besoins. N'hésitez pas à nous contacter pour obtenir un devis gratuit.**

#### Profils :

Toute activité ayant un lien avec le droit civil, le droit du travail ou le secteur de la paie et/ou du social

#### Pre-requis :

Gérer et accompagner le licenciement d'un salarié

#### Attendu :

Attestation de formation

#### Modalités / Moyens :

- Formation en présentiel
- Pédagogie expositive-active
- Support d'animation fourni
- Entraînements, mises en situation
- Suivi conseil « post-formation » de 60 jours

#### Modalités d'évaluation :

- Analyse des besoins et positionnement
- Evaluation des acquis par questionnaire
- Enquête de satisfaction à chaud et à froid

#### Format d'intervention :

- Formation en entreprise partout en France
- Session collective sur Montpellier
- Formation individualisée

#### Délai d'accès :

1 mois

#### Tarif :

**960€ / jour**

#### Votre contact :

**Olivier SAVEY**

[olivier.savey@agileos.fr](mailto:olivier.savey@agileos.fr)

**06.22.64.13.89**

*Si vous présentez une situation de handicap nécessitant un aménagement spécifique, merci de contacter votre interlocuteur ci-dessus.*